

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VII.

No. 3.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 5 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 20 JANVIER 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces : No. 319, Rue St. Antoine, Montréal. — GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

SOMMAIRE

La Prime.—Notre commerce.—Pour les pauvres.—Le Prince de Galles aux Indes.—Coup de grison.—Le pêcheur de Looq.—Souvenir de Jersey.—Pour rire.—Vingt mille lieues sous les mers.—Les Canadiens de l'Ouest : Charles de Langlade (suite et fin). — MEMORIAL NÉCROLOGIQUE : Feu M. le juge Baudry.—POÉSIE : Caprice.—L'Auréole.—Légende du mont de Piété.—Mariage fashionable.—Sirop d'érable le 3 janvier.—NOUVELLES GÉNÉRALES : Canada, États-Unis, Europe.—Faits Divers.—Les soirées.—La mère de famille.—Par-ci par-là.—Le Jeu de Dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Pour les Pauvres.—Les Éléphants du Prince de Baroda.

LA PRIME

Quoique notre prime ne soit pas encore tout à fait prête, et qu'elle ne le sera guère d'ici à quinze jours, il est bon que les abonnés sachent à quelles conditions ils la recevront. Pour avoir droit à la prime, tout ancien abonné devra avoir payé ses arriérés, et six mois d'avance sur l'année courante ; et tout nouvel abonné devra payer l'année d'avance.

Dans notre prochain numéro, nous commencerons la publication d'un travail historique et légendaire, par l'abbé Casgrain, intitulé : UN PÉLERINAGE A L'ILE AUX COUDRES. Nos lecteurs y trouveront des renseignements précieux, des histoires amusantes, des aventures tragiques, des portraits vigoureux, tout cela revêtu du style brillant et châtié qui distingue notre savant collaborateur.

Quelques journaux ont donné cours à la rumeur que M. Blain de St. Aubin devait être le rédacteur de *L'Opinion Publique*. Inutile de dire à ceux qui ont lu notre programme, que ce bruit n'est point fondé. Avec l'aide d'une puissante collaboration, le soussigné se charge désormais de la rédaction de cette feuille.

GEORGES E. DESBARATS.

NOTRE COMMERCE

L'assemblée annuelle du Bureau de Commerce de Montréal s'est tenue le 11 courant. Nous trouvons dans le compte-rendu de l'assemblée des statistiques importantes, qui démontrent jusqu'à quel point le commerce de Montréal a diminué pendant l'année qui vient de finir. Les discussions qui ont eu lieu sur la protection et le libre échange n'ont servi qu'à prouver encore une fois que des hommes patriotiques, intelligents et sincères peuvent différer d'avis sur les remèdes à employer pour réhabiliter le commerce et l'industrie.

Nous constatons d'abord que le commerce du port de Montréal a souffert, en 1875, une décroissance totale de \$14,776,243 sur le résultat de 1874 ; ainsi :

LES IMPORTATIONS

de 1874 se montaient à	\$44,027,704
celles de 1875 ne s'élevèrent qu'à	35,107,072

donnant une diminution de \$8,920,632 soit environ 20%.

LES EXPORTATIONS

de 1874 furent de	\$22,045,455
et en 1875, seulement de	16,189,844

Différence \$5,855,611
Soit 26%.

Les droits perçus à la douane de Montréal, en 1875, sont de \$1,316,179 moins que ceux de 1874.

Si nous étudions les chiffres des trois années précédentes, la comparaison demeure toujours défavorable à cette pauvre année 1875.

Nous offrons trois tableaux :

1o. Importations et exportations du port de Montréal :

	Importations.	Exportations.
1871	35,504,334	19,133,519
1872	45,675,916	17,081,771
1873	40,714,179	23,928,145
1874	44,027,704	22,045,455
1875	35,107,072	16,189,844

2o. Vaisseaux de mer qui ont visité le port de Montréal :

	Vaisseaux.	Tonneaux.
1871	664	351,721
1872	727	398,800
1873	702	412,478
1874	731	423,423
1875	642	386,112

3o. Steamers, goélettes, bateaux et autres vaisseaux de lac et de rivière :

	Vaisseaux.	Tonneaux.
1871	6,878	824,787
1872	7,150	936,782
1873	6,751	933,462
1874	6,855	956,837
1875	6,188	863,457

Ce dernier tableau indique que le commerce intérieur s'est ressenti de la baisse générale, car il s'est servi de 667 vaisseaux de moins en 1875 que dans l'année précédente.

Après avoir entendu la lecture de ces chiffres éloquentes, l'hon. JONH YOUNG s'est plaint que le comité n'offrait pas de mesure pour remédier à ce triste état de choses. M. Young n'est pas satisfait de nos relations commerciales avec les États-Unis, qui jouissent des avantages que comporte la réciprocité, tandis que nous en sommes privés. De même, nous leur accordons la navigation de nos canaux, quoiqu'ils nous la refusent sur les leurs. M. Young désire aussi voir s'établir des lignes de vapeurs entre le Canada et les Indes Occidentales, le Mexique et l'Amérique du Sud, pour donner un débouché à nos produits agricoles et manufacturiers.

M. HENRY LYMAN, qui prend la parole après M. Young, maintient que nous devons chercher d'abord à conserver pour nous-mêmes le marché du Canada, avant que d'aller aux Indes ou au Mexique, et que la raison principale qui détruit nos industries et notre commerce, c'est que les Américains viennent en Canada vendre les produits de leurs manufactures à des prix qui ne permettent pas à nos industriels de leur faire compétition. M. Lyman dit qu'ils éludent même le paiement du droit de 17½%, en passant des papiers frauduleux à la douane, mais que si quelqu'un des nôtres essayait ce petit jeu dans les douanes des États-Unis, il se trouverait de suite arrêté. Enfin, que les États-Unis ne nous donneront jamais un traité de véritable réciprocité, avant que nous ne les y forçons, en adoptant leur tarif pour tous les objets qu'ils exportent maintenant au Canada.

A cela, M. Young répond que les manufacturiers ne sont qu'une petite minorité, et qu'il ne faut pas les favoriser aux dépens de la classe agricole qui forme les neuf dixièmes de la population, et que l'objet des législateurs du Canada doit être d'en faire un pays où l'on puisse vivre à bon marché.

M. A. W. OGILVIE interrompt l'hon. M. Young un instant, pour dire que la prospérité du manufacturier enrichit le cultivateur, car celui-là se trouve en moyens

d'acheter de celui-ci ; mais qu'en ce moment aucune classe en Canada n'est à l'aise, ni l'industriel, ni l'agriculteur.

M. Young reprend, disant qu'il a un remède à tous ces maux. C'est un Zollverein : l'abolition de tous les droits entre le Canada et les États-Unis, libre échange, et la perception des droits proportionnels, comme en Allemagne.

M. Lyman se lève de nouveau et réplique que, malheureusement pour les théories des libre-échangistes, dans aucun pays la classe agricole n'est aussi prospère qu'aux États-Unis, qui protègent cependant leurs industries par un tarif très-élevé. Au lieu de la ruine, le cultivateur américain trouve à sa porte un excellent marché. Nos cultivateurs sont du même avis, car ils offrent de fortes primes aux manufacturiers pour qu'ils établissent leurs moulins et usines dans leur voisinage.

M. ANGUS ne craindrait pas l'abolition des droits entre le Canada et les États-Unis ; il ne craindrait pas la compétition ; mais il trouve les conditions actuelles absurdes. Il attire l'attention de l'assemblée sur un oubli que fait M. Young ; c'est qu'un manufacturier met souvent à l'enjeu cent fois plus qu'un agriculteur.

Plusieurs autres membres du Bureau de Commerce prirent la parole ; presque tous étant en faveur de l'adoption du tarif américain, comme moyen de faire revivre l'industrie en Canada.

Cette expression d'opinion émanant d'une assemblée qui représente le commerce de Montréal, mérite certainement l'attention du gouvernement. Les faits et les chiffres qui ont causé la discussion sont encore plus importants, et ne peuvent être ni ignorés ni passés sous silence.

Nous regrettons de remarquer que dans cette assemblée, sur la liste de 104 membres présents, il ne se trouve que 7 noms français.

G. E. D.

POUR LES PAUVRES

(Voir la gravure, pages 30 et 31.)

La scène se passe en Bretagne. L'hiver est rude, et le nombre des pauvres semble augmenter dans la commune. Ces braves sœurs ne suffisent pas à soulager toutes les misères. Elles partagent souvent avec quelque pauvre famille leur repas frugal. Mais les provisions du couvent diminuent, elles ne feront pas l'hiver : il faut donc se mettre sur les chemins, pour l'amour de Dieu et des pauvres. Souffle la brise, rafale la neige, perce le froid ! les mains s'engourdissent, les pieds s'entregèlent, n'importe ! le cœur est plein d'ardeurs divines ; et le sourire aux lèvres, les bonnes religieuses vont de la chaumière au château, gravissent les côtes, traversent les ruisseaux, jamais plus heureuses que quand leur traîneau s'alourdit, et que leurs membres chancelants peuvent à peine les ramener au couvent avec leur précieux butin. Elles pensent alors aux pauvres, et le ciel leur donne du courage et de la force.

En Canada, ces pénibles pèlerinages ne sont pas nécessaires, et la scène que dépeint notre gravure ne se voit jamais. La charité est ici organisée : elle est grande, elle se multiplie, elle se ramifie, elle se rend dans les bas-lieux pour y trouver et y secourir l'indigence sous toutes ses formes, elle tire des hauts lieux sa richesse et sa fécondité. Tel on voit un lac, au pied

de la montagne, recevoir au printemps les mille sources qui découlent des hauteurs, puis, débordant bientôt, répandre la fécondité par mille ruisseaux qui se subdivisent en cherchant les basses terres, où, se glissant dans les replis les plus cachés, l'eau s'infiltré dans la terre et la ramène à la vie.

Nos institutions publiques de charité, nos conférences de St. Vincent de Paul, nos sociétés de bienfaisance, unions de secours mutuels, fourneaux économiques, et le reste, sont autant de réceptacles et de distributeurs de la charité personnelle. On a vu un exemple remarquable de cette organisation de la charité dans l'Eglise catholique, quand, il n'y a que quelques jours, à Québec, lorsqu'il s'est agi de distribuer le fonds de \$1,700 qu'avaient affecté aux pauvres de la ville le Lieut.-Gouverneur et le Maire, l'assemblée décida que l'Archevêque de Québec fût considéré comme représentant tous les pauvres catholiques, et que la proportion qui leur revenait lui fût remise.

Que chacun donc de ceux qui jouissent de l'aisance se souvienne qu'il y a des milliers de malheureux qui souffrent en ce moment du froid et de la faim, et qu'il n'y a pas d'ouvrage ! Et qu'il verse dans le fonds commun, selon ses moyens, la part qu'il redoit, en conscience, aux pauvres du bon Dieu.

G. E. D.

LE PRINCE DE GALLES AUX INDES

(Voir la gravure, page 34)

L'Indépendance Belge et le *Temps* ont reçu des correspondances sur les fêtes splendides que le guikovar de Baroda a données au prince de Galles.

« Quinze éléphants, dit *L'Indépendance Belge*, attendaient en dehors le prince et sa suite ; tous richement caparaçonnés et peints en gris ou en rouge. Celui qui marchait en tête était couvert d'un drapeau à fleurs que surmontait un baldaquin aux colonnes dorées ; le cornac était à cheval sur le cou de l'animal, et le long des flancs pendait une échelle d'argent. A un signal donné, l'immense bête s'accroupit devant les marches de la station ; l'échelle fut prestement appliquée, et en un clin d'œil, S. A. R. se trouva installée sous le baldaquin. Le jeune guikovar, paré de ses diamants, qu'on évalue environ à cinquante millions de francs, prit place à la gauche de son illustre visiteur ; sur le siège de derrière s'assit sir Madhav Rao, l'intelligent ministre qui a rétabli les finances délabrées du petit royaume. La suite du prince s'installa alors sur le reste du troupeau, et le cortège se mit en marche, ouvert par des porteurs de fanions et fermé par l'escorte de rigueur. »

Parmi les cadeaux du jeune souverain hindou au prince anglais figurent deux canons en argent et deux en or.

« Les deux premiers canons, raconte le *Temps*, en argent massif, un peu plus grands que nos anciennes pièces de quatre, si mes souvenirs sont exacts ; l'affût et les roues en cuivre jaune, tout cela de forme classique, sans la moindre superfétation d'ornement. Les bœufs qui les entraînaient, ainsi que les bêtes attelées aux caissons, lesquels étaient en argent curieusement travaillé, portaient des housses d'une étoffe admirable tissée d'or, d'argent et de soie de diverses couleurs, de façon à imiter les effets chatoyants des gorges de pigeons.